

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 17 DECEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 11 DECEMBRE 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTE ET EXCUSEE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

POUVOIRS : Mme Marianne BERQUE-MANSAS qui a donné pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : ECHANGE DE BIENS ENTRE LES BUDGETS DE LA REGIE DES EAUX DE DAX ET LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE DAX

La Régie des Eaux de Dax occupait des locaux au 58 avenue Victor HUGO à Dax. Ces locaux ont été désaffectés suite au déménagement de la Régie des Eaux au 6 allée du Bois de Boulogne à Dax.

La Ville de Dax possède un bien à l'actif du Budget Principal, immobilisation n°VILL970200 (compte 2115); ce bien jouxtant l'usine du Péloïde de Dax pourrait permettre le développement futur de cette activité.

Il est par conséquent souhaité de procéder à un échange de biens entre le Budget Eau Potable de la Régie des Eaux de Dax et le Budget Principal de la Ville de Dax, par le biais d'opérations d'ordre. Cet échange concerne les biens suivants :

-immobilisation VILL970200 (compte 2115 du Budget Principal) pour 41 722,24 € de valeur nette comptable au 31 décembre 2015,

-immobilisations EP19880001/EP19880002/EP19880003 et EP19900003 (compte 21315 du Budget Eau Potable) pour 37 864,11 € de valeur nette comptable au 31 décembre 2015.

Cet échange est possible du fait que la valeur nette comptable des biens est sensiblement proche.

Cet échange de bien se fait sans soulte financière.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR FRANCIS PEDARRIOSSE, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de l'échange de bien entre le Budget Eau Potable de la Régie des Eaux (bien concernant l'ancien siège de la Régie des Eaux au 58 avenue Victor HUGO) et le Budget Principal (bien concernant une maison jouxtant l'usine du Péloïde) sans transaction financière.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20151217-20-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 18 Décembre 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».